COMMUNIQUE DE PRESSE

Grenoble, le 7 mars 2017

Bibliothèques Municipales
Ville de Grenoble

Bibliothèques de Grenoble
Mise en route de la « navette »

A partir de ce mardi 7 mars, les Grenoblois peuvent rendre leurs documents dans n'importe quelle bibliothèque du réseau, quelle que soit la bibliothèque où ils les ont empruntés. Un nouveau service qui facilitera désormais la vie des lecteurs.

Chaque jour, un camion utilitaire rapportera les documents dans leur bibliothèque d'origine. La circulation des ouvrages entre les 12 bibliothèques du réseau sera effectuée par un agent recruté pour cette mission.

En volume, cela représente 15 000 documents circulant par semaine sur tout le réseau.

Pour info, 1.2 millions de documents sont disponibles pour tous les publics dans les bibliothèques de Grenoble.
100.000 documents sont empruntés par mois, soit 25.000 par semaine**.**

Avec la carte d'abonné individuel, les usagers peuvent emprunter sur l'ensemble du réseau un maximum de 20 documents pour 4 semaines (2 semaines pour les DVD, cartes et topoguides).

Désormais, ils peuvent restitués tous ces documents indifféremment dans chacune des 12 bibliothèques.
En dehors des heures d'ouverture au public, les documents peuvent être rendus dans les boites de retour, à l'extérieur des bâtiments.